

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le lycée Louis Pasteur de Somain en grève jeudi contre le travail gratuit !

Pour la deuxième année consécutive, le Rectorat de Lille demande aux enseignants **d'assurer des heures de cours gratuitement** en interprétant à sa manière les textes nationaux qui régissent leurs statuts (les décrets de 1950).

Les enseignants étaient persuadés que les récents changements de gouvernement et de Recteur allaient les rétablir dans leurs droits.

Ce n'est pas le cas. Le prétendu changement se fait dans la continuité. Le nouveau Recteur de l'Académie de Lille applique avec zèle la circulaire de son prédécesseur.

La semaine dernière, 16 enseignants du lycée Pasteur de Somain ont reçu une note dans leur casier pour leur indiquer qu'une heure de cours de leur service hebdomadaire devait être assurée gratuitement ! C'est une perte de salaire annuelle de 1846 euros pour les enseignants agrégés et de 1291 euros pour les enseignants certifiés, **soit une baisse de salaire de 6,5 % !**

Pour les enseignants du lycée Louis Pasteur de Somain, ces majorations de service sonnent comme une provocation au regard de leur investissement pour les élèves. Les enseignants ne comptent pas leurs heures (projets, sorties, réunions, etc.) et voient dans cette mesure vexatoire, une absence de reconnaissance de leur travail.

Nous continuons à demander l'abrogation de cette circulaire qui instaure deux poids et deux mesures dans le calcul du temps de travail des enseignants : un calcul dans l'académie de Lille et un autre dans le reste du pays. **Nous refusons que notre académie soit le lieu d'expérimentation en matière d'atteinte des services des personnels.**

Il n'est pas question de nous laisser faire ! Comme dans d'autres établissements (lycée Voltaire de Wingles, lycée Blaise Pascal de Longuenesse, lycée Mousseron de Denain, lycée de l'Escaut de Valenciennes,...), les enseignants du lycée Louis Pasteur de Somain se mobilisent contre le travail gratuit.

Les enseignants du lycée Louis Pasteur de Somain seront en grève le jeudi 22 novembre pour exiger l'abrogation de la circulaire sur le temps de travail des enseignants qui s'applique dans tous les lycées de l'académie.

Rassemblement devant le lycée à 10H

Une heure de cours = une heure payée !